

ASSOCIATION BIGORRE TOUS SERVICES  
Siège social : 5 rue Erik Satie - Cité Solazur - Tour 3 RDC  
65000 TARBES

-----

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2018

**Association BIGORRE TOUS SERVICES**

-----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

-----

**Aux membres de l'association**

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association BIGORRE TOUS SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A PAU, le 12 septembre 2019

<b>Jean-Philippe BAUCOU</b> <b>Commissaire aux comptes</b>


## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 852	3 852		480
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	157 972	138 127	19 845	31 673
Autres immobilisations corporelles	89 398	74 632	14 766	22 840
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15		15	1 615
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>251 237</b>	<b>216 611</b>	<b>34 626</b>	<b>56 607</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	113 801		113 801	107 787
Autres créances	114 828		114 828	30 001
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	638 242		638 242	702 968
Charges constatées d'avance	3 804		3 804	5 175
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>870 675</b>		<b>870 675</b>	<b>845 930</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 121 912</b>	<b>216 611</b>	<b>905 300</b>	<b>902 537</b>

## Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	226 302	226 302
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	533 395	636 558
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>6 721</b>	<b>-103 163</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>766 418</b>	<b>759 697</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5 672	4 614
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5 672</b>	<b>4 614</b>
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 116	17 791
Dettes fiscales et sociales	108 850	117 507
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 245	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		2 928
<b>DETTES</b>	<b>133 211</b>	<b>138 225</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>905 300</b>	<b>902 537</b>

## Compte de résultat Association (CEG)

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue	447 807	32,51	436 557	32,82	11 250	2,58
Subventions d'exploitation	929 435	67,49	893 519	67,18	35 916	4,02
Reprises et Transferts de charge	9 500	0,69	29 562	2,22	-20 062	-67,86
Autres produits	32		58		-27	-45,47
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 386 774</b>	<b>100,69</b>	<b>1 359 696</b>	<b>102,23</b>	<b>27 078</b>	<b>1,99</b>
Autres achats non stockés et charges externes	128 512	9,33	159 119	11,96	-30 607	-19,24
Impôts et taxes	6 208	0,45	8 501	0,64	-2 293	-26,97
Salaires et Traitements	994 924	72,24	1 022 412	76,87	-27 488	-2,69
Charges sociales	220 869	16,04	232 415	17,47	-11 547	-4,97
Amortissements et provisions	29 119	2,11	39 873	3,00	-10 754	-26,97
Autres charges	289	0,02	82	0,01	207	253,64
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 379 921</b>	<b>100,19</b>	<b>1 462 401</b>	<b>109,95</b>	<b>-82 481</b>	<b>-5,64</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 853</b>	<b>0,50</b>	<b>-102 706</b>	<b>-7,72</b>	<b>109 559</b>	<b>-106,67</b>
Produits financiers	952	0,07	949	0,07	3	0,32
<b>Résultat financier</b>	<b>952</b>	<b>0,07</b>	<b>949</b>	<b>0,07</b>	<b>3</b>	<b>0,32</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>7 805</b>	<b>0,57</b>	<b>-101 757</b>	<b>-7,65</b>	<b>109 562</b>	<b>-107,67</b>
Produits exceptionnels	4 062	0,29			4 062	
Charges exceptionnelles	5 146	0,37	1 407	0,11	3 739	265,83
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 084</b>	<b>-0,08</b>	<b>-1 407</b>	<b>-0,11</b>	<b>322</b>	<b>-22,92</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>6 721</b>	<b>0,49</b>	<b>-103 163</b>	<b>-7,76</b>	<b>109 884</b>	<b>-106,51</b>
Contribution volontaires en nature						
<b>Total des produits</b>						
<b>Total des charges</b>						

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : BIGORRE TOUS SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 905 300 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 6 721 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 852			3 852
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 852</b>			<b>3 852</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	154 512			157 972
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 300			7 300
- Matériel de transport	74 952			74 352
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 354			7 746
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>240 118</b>			<b>247 370</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 615			15
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 615</b>			<b>15</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>245 585</b>			<b>251 237</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 373			3 852
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 373</b>			<b>3 852</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	81 116			96 405
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 972			7 300
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 354			4 409
- Emballages récupérables et divers	53 441			62 923
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>143 883</b>			<b>171 036</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>147 256</b>			<b>174 889</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 232 448 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	15		15
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	113 801	113 801	
Autres	114 828	114 828	
Charges constatées d'avance	3 804	3 804	
<b>Total</b>	<b>232 448</b>	<b>232 433</b>	<b>15</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	6 290
<b>Total</b>	<b>6 290</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	4 614				5 672
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>4 614</b>				<b>5 672</b>
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 057			
Financières					
Exceptionnelles					



## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 133 211 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 116	23 116		
Dettes fiscales et sociales	108 850	108 850		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 245	1 245		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>133 211</b>	<b>133 211</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
FOURNIS. FACTURES NON PARVENUES	13 160
DETTES PROVISIO. POUR CONGES PAYES	38 235
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	9 909
Divers - charges à payer	1 245
<b>Total</b>	<b>62 549</b>



## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	3 804		
<b>Total</b>	<b>3 804</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<b>Total</b>			



